



Arbre remarquable présent
au sein du CHCP.

DANS CE NUMÉRO

(PAGE 2) **REPORTAGE :**
PROGRAMME DE GESTION
PRÉ-HOSPITALIERE
PEGASE



(PAGE 5) **UN MÉTIER :**
RESPONSABLE
DE LA CUISINE
CENTRALE



(PAGE 7) **ZOOM :**
LE COLLÈGE DES
PSYCHOLOGUES



ÉDITO

Avec plus de 80% de salariés vaccinés contre la COVID-19, notre établissement se trouve mieux armé pour aborder les prochaines semaines et la rentrée de septembre.

Notre vigilance doit pour autant perdurer avec la prolongation des efforts d'application des gestes barrières et la poursuite estivale de la campagne interne de vaccination.

Ce nouveau numéro de Parenthèse vous permettra d'apprécier la dynamique des équipes et des projets mis à l'œuvre au sein de notre établissement.

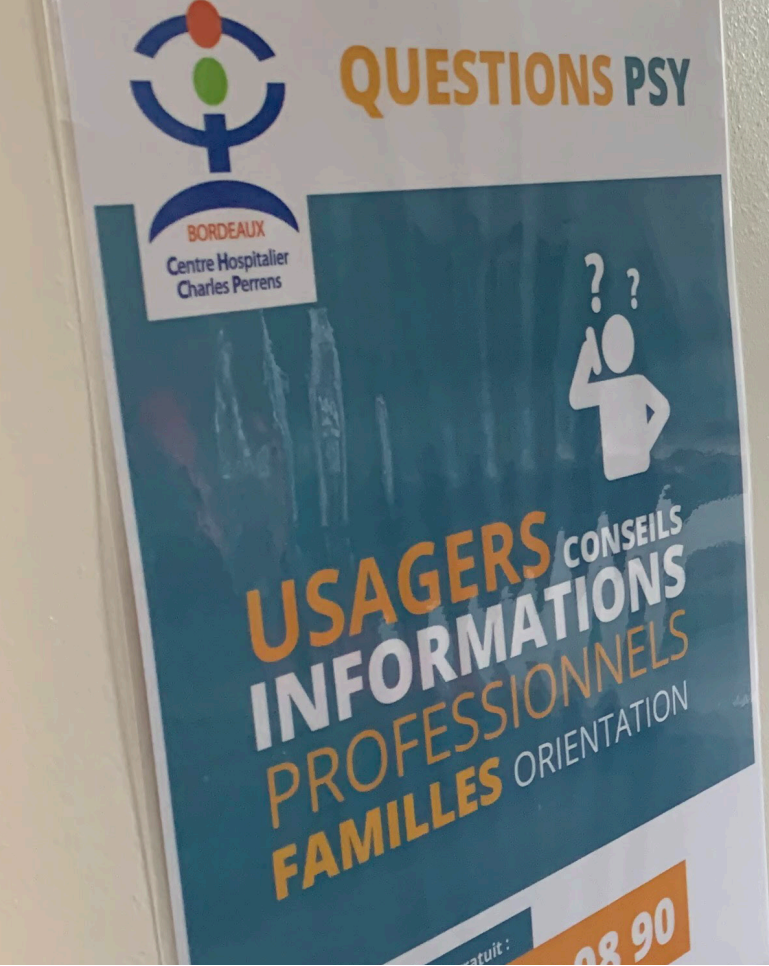
Ce dynamisme ne doit pas occulter les difficultés que rencontre au quotidien notre hôpital et nous sommes pleinement conscients qu'il nous faut agir durablement sur les conditions d'exercice des équipes médicales et soignantes sur le terrain. Cela passe notamment par le renforcement de notre politique de recrutement pour faire venir à Charles Perrens de nouveaux professionnels de santé. Notre hôpital dispose par ailleurs de nombreux atouts pour fidéliser celles et ceux d'entre vous qui lui apportent tant.

Nous tenons à vous souhaiter un très bel été et un repos amplement mérité, après ces très longs mois de crise sanitaire.

Merci à toutes et tous car vous êtes et faites notre hôpital.

D^r Jean-Philippe FERRIERE
Président de CME

Thierry BIAIS
Directeur



Plateforme Questions Psy dans les locaux du SECOP

2 PROGRAMME D'ÉCHANGES POUR AMÉLIORER LA GESTION DE L'ACCÈS AUX SOINS EN INTERPROFESSIONNALITÉ - PÉGASE

Le dispositif PÉGASE se situe dans le champ de la gestion pré-hospitalière des urgences psychiatriques. Il vise à renforcer la coordination des différents acteurs concernés (professionnels de santé de première ligne, SAMU, pompiers, forces de l'ordre, etc.) pour améliorer la prise en charge des patients.

Financé dans le cadre de l'appel à projets « Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie », il vient parachever l'organisation de la filière d'urgence psychiatrique du CH Charles PERRENS (CHCP) qui était déjà constituée d'une équipe mobile de crise (EPIC), du SECOP, de l'unité de post-urgence et la présence de psychiatres sur plusieurs sites d'urgences psychiatriques pour adultes et enfants. Il représente l'aboutissement d'un travail de co-construction qui a été mené avec les différents partenaires du CHCP, dans le cadre du **Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)** de Gironde.

Les différentes rencontres qui se sont tenues, ont, en effet, mis en lumière la nécessité de développer un **programme de formation** mais aussi de créer des **procédures** et des **espaces de discussion interprofessionnels** pour favoriser une acculturation réciproque, une réflexion commune et des **interventions conjointes mieux coordonnées**. Une telle évolution du dispositif de réponse aux urgences psychiatriques impliquait également la création d'une **ligne téléphonique d'information** (Questions Psy) et un **renfort psychiatrique du SAMU-Centre 15** de la Gironde.

Renfort Psychiatrique au SAMU-Centre 15



Chaque année, le SAMU-Centre 15 de la Gironde régule **550 000 appels** dont **15 000 pour motif psychiatrique** (2,7 % des sollicitations). A l'heure actuelle, ces demandes sont toutes traitées par des **médecins régulateurs**, qu'ils soient hospitaliers ou libéraux, avec la possibilité de joindre un médecin du SECOP si nécessaire.

La création du PÉGASE intervient dans un contexte de **réorganisation de l'activité des SAMU** avec la mise en place du **Service d'Accès aux Soins (SAS)**. Le SAS porté conjointement par le CHU de Bordeaux et l'URPS-ML propose une **réponse graduée** aux appelants. Il peut s'agir d'un **conseil médical** ou d'une **télé-consultation**, d'une orientation vers une **consultation non programmée** en ville ou vers un service d'urgence, ou encore, du **déclenchement d'un moyen de transport** vers un service d'urgence (ambulance privée, sapeurs-pompiers ou SMUR pour les situations nécessitant l'intervention d'une équipe médicale sur place). Dans cette optique, la plateforme téléphonique du SAMU-Centre 15 a d'ores et déjà intégré les compétences du Centre Anti-Poison et du Réseau Périnatalité.

Le dispositif PEGASE est complété par l'intervention d'infirmiers du secteur psychiatrique, participant à l'activité de régulation, sous la responsabilité du médecin régulateur, avec **l'appui possible d'un psychiatre** joignable par téléphone. Cette organisation existe déjà dans d'autres villes (Rennes, Saint-Étienne, etc.). Elle sera, à terme, effective **durant la journée** en semaine.

Article écrit par le Dr K. ROSSINI, CH Charles Perrens, et Dr E. TENTILLIER, SAMU- Centre 15



QUESTIONS PSY

Questions Psy est une plateforme téléphonique qui propose **information, conseil** et **orientation** dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie. Elle s'adresse :

- Aux personnes présentant une **souffrance psychique** ;
- Aux **proches** qui les accompagnent (famille, entourage, aidants) ;
- Aux **professionnels de santé** de première ligne qui les prennent en charge (médecins généralistes, infirmiers libéraux, etc.).

Joignable au **0.800.71.08.90 (appel gratuit)**, du **lundi au samedi**, de 10h à 17h30, Questions Psy a pour vocation d'évaluer les besoins des appelants et de leur apporter la **réponse la plus adéquate**. Il peut s'agir d'une orientation vers un acteur du soin mais aussi vers un travailleur social, une maison de la justice et du droit, etc.

Les répondants sont des **infirmiers** qui peuvent, si besoin, solliciter un **psychiatre**. Les échanges sont confidentiels.

Complémentaire des autres dispositifs existants, Questions Psy **ne se substitue pas au SAMU**, qui reste le numéro pour les urgences médicales, **ni à tous les numéros directs** des différentes structures de soins psychiatriques .

UN FILM SUR LES VIOLENCES CONJUGALES

Dans le cadre de l'appel à projet « Fonds Catherine » remporté en 2019, le CH Charles Perrens, via le Centre Régional Psychotraumatisme Sud NA du Dr C. BERGEY a reçu 8 000 euros pour la réalisation de vidéos de sensibilisation sur les violences conjugales.

Réalisé par Timothé DUPUY, et scénarisé par deux internes dans le cadre de leurs études, ce film de 12 minutes a été projeté en avant-première Mardi 22 juin, et a réuni plus de 40 personnes au CH Charles Perrens.

Le film est découpé en 2 parties : une première partie pendant laquelle le spectateur suit un jeune couple dans son quotidien - une seconde avec l'intervention d'une psychologue en immersion qui décrypte l'engrenage de la violence entre partenaires intimes. Ce film sera utilisé dans l'ensemble des actions de formation et de prévention menées par le CRP Sud NA. Un grand Bravo aux internes, au réalisateur et à l'ensemble des équipes ayant œuvré à ce projet.

*Fonds Catherine : Ce fonds a été mis en place dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales.



Avant-première du film le 22 juin 2021



L'ÉQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ FÊTE SES 10 ANS

L'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité de Bordeaux est implantée au cœur de la ville, place des Capucins. Elle s'adresse aux personnes sans toit souffrant de troubles psychiatriques, en errance et migrantes. Elle assure 13 permanences dans les structures d'accueil et d'hébergement d'urgence, un accueil en consultations dans ses locaux ainsi qu'un appui aux professionnels de première ligne.

L'équipe de l'EMPP s'est agrandie au fil des ans, elle est actuellement constituée de médecins psychiatres, médecin généraliste, psychologues, infirmiers, psychomotricienne, secrétaire et interprète russophone. Depuis 2020, une coordination régionale rattachée à l'équipe, vise à rassembler les 21 EMPP de Nouvelle-Aquitaine autour de partage de pratiques, d'informations, et promeut l'information sur leur activité.

A l'occasion des 10 ans de l'EMPP de Bordeaux, Eloïse Bajou, soignante devenue journaliste, a côtoyé l'équipe dans son quotidien. Par la réalisation d'un diaporama sonore, elle offre une immersion au plus près de cette approche clinique adaptée aux personnes en situation de grande précarité.

Article écrit par A. LABORDE

Pour regarder le diaporama, rendez-vous sur le site Intranet rubrique Actualités ou en scannant le QR-Code



SERVICE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE SOINS PSYCHIATRIQUES AIGUS AMBULATOIRE POUR LES TROUBLES BIPOLAIRES (SUAB)



Depuis Avril 2021, le pôle UNIVA ouvre progressivement des places d'Hôpital de Jour sur son unité d'hospitalisation complète Carreire 3. Cette nouvelle structure nommée SUAB est coordonnée par le Pr Marie TOURNIER.

L'objectif de cette transformation est d'améliorer l'offre de soins et de répondre aux recommandations internationales préconisant une prise en charge des troubles bipolaires spécialisée, ambulatoire, hospitalière, multidisciplinaire et reposant sur une organisation et un emploi du temps très structurés.

La SUAB, composée d'une équipe pluriprofessionnelle de 24 personnes dont 2 psychiatres, propose des soins spécialisés pour tous les patients souffrant d'un trouble bipolaire quelle que soit leur sectorisation psychiatrique et quel que soit le stade de leur maladie. Le service compte à ce jour 10 places d'Hôpital de Jour.

COOPÉRATION EUROPÉENNE

Malgré un contexte sanitaire peu favorable, le CH Charles Perrens a accueilli, du 1er au 14 avril dernier, cinq médecins et internes de psychiatrie de Galati (Roumanie) dans le cadre de la coopération avec le Judet de Galati et la Région Nouvelle-Aquitaine. Trois d'entre eux ont suivi la formation dispensée par l'UTEP sur l'Education Thérapeutique du Patient (ETP), spécialement maintenue pour eux. Tous ont validé le parcours de formation, complété par un stage pratique de 3 jours dans les unités du pôle UNIVA. Les deux autres médecins ont découvert en alternance les services d'Addictologie et des Urgences Psychiatriques.

La convention avec Galati prévoit de mener d'autres actions de formation et d'échanges sur les pratiques professionnelles (ECT, ETP, Mère/Enfant, Ergothérapie, Autisme). Ces actions se dérouleront soit à Bordeaux, soit à Galati. Concernant l'ETP, il est prévu de mener une formation à Galati dès 2022 en s'appuyant sur les médecins formés à Bordeaux.

Il convient de remercier l'ensemble des professionnels qui se sont mobilisés dans l'accueil et l'organisation du séjour, témoignant par là des valeurs du CHCP attachées à l'hospitalité et à la citoyenneté européenne.



Article écrit par J. SAUZEAU

UN MÉTIER : RESPONSABLE DE LA CUISINE CENTRALE



Depuis décembre 2020, le CH Charles Perrens accueille un nouveau responsable de la cuisine centrale, Benjamin SVEC. Il nous explique son métier et son rôle dans l'établissement.

Quel est votre parcours ?

Ayant un parcours issu de la restauration, je suis titulaire d'un BTS en hôtellerie et d'une licence Définition et Gestion des Systèmes alimentaires. J'ai ensuite obtenu un Master 2 en Management Ingénierie de la restauration collective (2019). J'ai d'abord été recruté en tant qu'assistant de direction dans un Centre Communal de l'Action Sociale (CCAS) dans l'Aveyron dans lequel je gérais un EHPAD et une cuisine centrale. En 2019, j'ai souhaité me rapprocher de la Gironde et j'ai donc rejoint un groupe privé de restauration collective. J'ai toujours souhaité revenir dans le secteur public, j'ai donc eu la chance d'intégrer le CH Charles Perrens en décembre 2020.

Qu'est-ce qu'un responsable des cuisines en Centre Hospitalier ?

Le responsable des cuisines, avec ses équipes, doit assurer les repas quotidiens des patients et des professionnels, et répondre aux besoins primaires de chacun. Il doit être présent quelles que soient les circonstances.

Il est le garant de la qualité organoleptique et sanitaire des produits. Il gère aussi une équipe : du responsable de la production, au responsable de magasin en passant par le cuisinier et les agents de restauration.

Le responsable des cuisines doit aussi appliquer la politique de l'établissement en respectant le cadre budgétaire tout en plaçant le patient au cœur des préoccupations.

Enfin, le responsable des cuisines travaille en transversalité avec d'autres services d'un établissement public de santé : diététicien(ne), communication, finances, qualité-gestion des risques...

En quoi consiste votre rôle au CH Charles Perrens ?

Rattachée à la Direction des Finances, du Numériques et des Ressources Matérielles, l'équipe de l'Unité Centrale de Production Culinaire (UCPC) est composée de 25 agents au quotidien répartis en plusieurs secteurs, où chaque membre est indispensable à l'organisation. Nous accueillons aussi des stagiaires, des personnes en Travaux d'Intérêt Général (TIG) et en reconversion afin de leur faire découvrir le métier de la restauration collective.

Le repas étant un moment important pour les patients, le service se doit d'assurer une prestation constante et de qualité. Notre métier est de valoriser les produits servis auprès de nos patients, et du personnel au sein du self du CH Charles Perrens. L'objectif est de servir la même prestation aux patients qu'au personnel afin d'arriver à une amélioration constante.

Avant la crise sanitaire, 400 repas étaient servis quotidiennement au self du personnel. Cela représente un 1/3 des effectifs présents sur le site central. Le service restauration doit donc assurer des prestations permettant aux patients et aux agents de partager un moment convivial. C'est pourquoi, nous nous devons d'être flexibles afin de répondre aux besoins de chacun.

Ainsi, des repas à thème sont proposés depuis janvier tous les mois. Le service a aussi su s'adapter à la crise sanitaire en proposant une prestation individualisée et du service à emporter tout en respectant les gestes barrières et normes d'hygiène.

Au CH Charles Perrens, nous avons aussi à cœur la lutte contre le gaspillage alimentaire et nous sensibilisons nos équipes au respect du tri sélectif.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le service de la cuisine centrale fabrique

1500 repas par jour.

Régulièrement les équipes proposent des repas à thème dont le menu est disponible sur le site Intranet.

COMITÉ ÉTHIQUE DU CH CHARLES PERRENS



Comité éthique du CH Charles Perrens

Créé depuis janvier 2019, le comité d'éthique du centre hospitalier Charles Perrens se réunit tous les 4^{ème} mardis du mois pour débattre soit de saisines soit de questions plus générales, toujours centrées sur des expériences cliniques. Il a ainsi une double mission :

- 1 - Donner un avis et/ou des recommandations (qui ont une valeur consultative) sur des problématiques éthiques auxquelles sont confrontées des équipes de l'hôpital (saisines). Cet avis est formulé en toute indépendance, garantie par le président du comité, membre extérieur à l'établissement.
- 2 - Animer un espace de réflexion éthique pour favoriser la réflexion sur le sens du soin ou identifier des problèmes éthiques rencontrés dans l'établissement.

Tout personnel de l'hôpital peut le rejoindre en signant la charte du comité, qui exige notamment confidentialité et neutralité. Il est à ce jour composé de 70 membres, de tous horizons, dont une dizaine de membres extérieurs à l'hôpital, qui apportent des profils variés - philosophes, juristes, psychologues, médecins, infirmiers et autres professions paramédicales, représentants des familles de patients, etc. Cette diversité des points de vue est essentielle.

Si le comité n'a pas pu se réunir aussi nombreux qu'il l'aurait voulu depuis mars 2020 et la crise sanitaire, le bureau s'est réuni régulièrement tout au long de cette période. Il a traité 3 saisines en 2019, 3 en 2020, déjà 4 en 2021. Il espère dépasser

ce chiffre : ces saisines constituent le cœur et le sens de ses missions.

Tout membre de l'établissement (ou tout usager par l'intermédiaire de la commission des usagers) peut saisir le comité d'éthique, en remplissant la fiche de saisine et en l'envoyant au secrétariat du comité. Après s'être assuré que la demande relève d'un questionnement éthique, le bureau charge alors l'un des coordinateurs de saisine de prendre contact avec l'équipe de soin concernée. Celle-ci vient présenter, au plus tôt, la situation problématique au comité. Cette présentation est suivie d'un entretien d'environ ¾ d'heure, qui donne lieu à des échanges par expérience riches et féconds avec l'équipe soignante et éclaire la réflexion des membres. Le comité délibère ensuite et le bureau rédige, à la fin de la réunion, un avis collégial, qui est transmis à l'équipe dans les jours qui suivent. Un retour sur cet avis est proposé à l'équipe quelques mois après.

Le comité travaille également avec le « centre éthique de la recherche » (CHU Pellegrin / Université de Bordeaux) dans le cadre de l'évaluation des articles de recherche dits « hors loi Jardé ». Il collabore également avec les comités d'éthique des hôpitaux de Libourne, de Cadillac (notamment dans le cadre d'une journée de réflexion, prévue au printemps 2022, sur l'impact de la Covid sur la clinique en psychiatrie) et avec celui du CHU de Bordeaux.

Article écrit par le Pr V. LAURANT

CYCLE DE FORMATION EN MANAGEMENT



Dans son projet d'établissement, le CH Charles Perrens s'est engagé à promouvoir un mode de management interne et une gouvernance, profondément ancrés dans la réalité de terrain et l'expérience des professionnels qui l'animent. Il s'agit d'un axe stratégique majeur pour la qualité du pilotage de l'établissement qui s'adresse à l'ensemble du personnel d'encadrement médical et non médical.

Ouvert lors d'une journée événementielle le 30 juin dernier, le Parcours Managérial élaboré sur mesure pour l'établissement, se renouvellera et évoluera au fil des ans.

Ce parcours offrira des espaces de réflexion, d'apprentissage, de co-construction et de partage, autour de thématiques et de sujets transversaux qui donneront l'opportunité à l'encadrement de poser un regard croisé sur l'actualité hospitalière, sur la gestion des services, et sur les pratiques managériales. Il permettra de construire une culture commune dans un contexte en changement.

Pensé pour les cadres du CH Charles Perrens, ce parcours modulaire, interactif et innovant ouvrira la voie vers un management durable, où l'encadrement trouvera sa place en tant qu'acteur des changements actuels afin de les anticiper et surtout, de se les approprier au service de la mission commune du service public hospitalier.

COLLÈGE DE PSYCHOLOGUES DU CH CHARLES PERRENS

Le Collège de Psychologie et des Psychologues a été constitué en 1988 par les psychologues du Centre Hospitalier Charles Perrens. Il regroupe l'ensemble des psychologues de l'établissement, soit à ce jour plus de 80 professionnels.

Le Collège est une instance d'élaboration, de proposition et d'échange veillant à la qualité des actions en psychologie et à leur conformité aux principes éthiques. Ses missions comportent trois axes : clinique, formation-recherche et administratif. En 2020, en concertation avec la Direction de l'établissement, le Collège a fait évoluer son fonctionnement, en créant notamment un règlement intérieur. Ses missions sont ainsi renforcées, avec notamment la participation à la rédaction du volet psychologique de l'établissement.

En Mars 2021, le Collège a élu pour 4 ans ses coordonnateurs : Pierre SUQUET et Lara TORLOIS (titulaires), Claire LELOUCHE et Noémie MARZLOFF (suppléantes). Ils sont l'interface entre le Collège, la Direction, les Chefs de Pôle, le Président de la CME, et les autres instances.



Article écrit par le collège des psychologues

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le comité éthique du CH Charles Perrens c'est :

- 1 réunion par mois minimum (4^{ème} mardi du mois)
- 70 membres, dont une dizaine de membres extérieurs à l'établissement
- Des profils variés
- Des échanges riches durant les examens de saisines

Une journée de réflexion aura lieu au printemps 2022 entre les 3 comités éthiques des établissements membres du GCS Psychiatrie Publique 33 : CH Charles Perrens, CH Cadillac et CH Libourne.

CULTURE : LES INATTENDUS

Proposer des rencontres artistiques, tel est l'objectif du projet « Les Inattendus ». Le pôle culture en partenariat avec différents artistes du champ du spectacle vivant, a imaginé des « respirations culturelles » de 45 minutes dans les unités qui en feront la demande.

Ziad Ben Youssef, joueur de oud, Camille Raibaud violoniste, la Cie Révolution et la Cie Fabre Senou interviendront dès le mois de juillet sur le site du CHCP. Présenté dans le cadre de l'appel à projet Culture et Santé, ce dispositif pourra, nous l'espérons, se poursuivre tout au long de l'année et pourra évoluer dans d'autres lieux.

« La rencontre n'est pas simplement un plus. Elle n'est pas intéressante. Elle n'est pas divertissante. Elle est le cœur de la vie humaine... La rencontre n'aura lieu que si j'accueille l'inattendu ». Charles Pépin, philosophe.

LES INATTENDUS

+ RENCONTRES ARTISTIQUES

+ MUSIQUE

+ DANSE

+ POSSIBILITÉ D'ACCUEIL DANS
VOTRE UNITÉ

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
PÔLE CULTURE - 1781 - CULTURE@CH-PERRENS.FR



AGENDA



SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

du 20 au 24 septembre 2021

Dans le cadre de la semaine du Développement Durable du 20 au 24 Septembre 2021, le service développement durable est heureux de vous présenter le projet Plastiflore, 100% collectif et 100 % Créatif.

Informations et inscription : dev.durable@ch-perrens.fr



SEMAINE DE LA PRÉVENTION ET DE L'ALLER VERS

du 27 au 1^{er} octobre 2021

Destinée aux professionnels, aux usagers, aux étudiants et aux partenaires, cette manifestation permettra, à travers des ateliers et des temps d'échanges, de mieux faire connaître l'ensemble des projets et les initiatives portés par l'établissement dans ce domaine.

A VOS AGENDAS

LES 14 ET 15 octobre 2021

De l'empreinte à l'emprise, les violences intra-familiales : quels enjeux pour les soins en 2022 ?

Informations & Réservations : crpsychotraumatisme@ch-perrens.fr

2^{ÈME} CONGRÈS PSYCHOTRAUMATISME

Le CH Charles Perrens avec le Centre Régional Psychotraumatisme Sud NA, organise son deuxième congrès les 14 et 15 octobre 2021.

Programme à venir
Informations : congres-psychotrauma@ch-perrens.fr

BIENVENUE À :



Monsieur Norman VAILLANT

Ingénieur Logistique



Madame Valérie DUPONT

Attachée au Secrétariat Général

BARROSO Vincent, Infirmier au SECOP - **BLANCHARD Jeanne**, Infirmière à Carreire 2 - **CRISTEL Aude**, Infirmière à Régis - **DAULNY Cedric**, Aide Soignant à la MAS - **GRELIER Thiphaine**, Infirmière à l'USAA - **KOOTHAN Christine**, TSH au DIM - **Dr LAFON Sophie**, Psychiatre à UNIVA - **POUYTE Allan**, Infirmier à Charcot - **PUREN Agnès**, Infirmière à Lescure 1 - **ZUCCONI Delphine**, Infirmière à Genin - **CAPDEPUY Monique**, Infirmière à la Médecine Préventive - **DEROUET Julie**, Assistante Médico-Administrative au CGM Pôle 347 - **FORESTIER Séverine**, Adjointe Administrative au service finances - **GALODE Hugo**, Infirmier à Arguin - **LARDEMER Laetitia**, Assistante Médico-Administrative à la CUMP - **MAHE Catherine**, Infirmière à Genin - **SCHWENDT Pierre**, Psychomotricien à Carreire 2 - **Dr POULIQUEN Mathilde**, Psychiatre à UNIVA.

MERCI ET AU REVOIR À :

ALVAREZ Mireille, ASH à la Pomme Bleue - **BARRE Lisa**, Infirmière à Foville - **BORDE Hélène**, Aide-Soignante à la MAS - **DUPONT Lucie-Sarah**, Infirmière à Morel - **JIMENEZ Dolores**, Infirmière à la Cafétéria - **MARCHALAND Michelle**, Infirmière à l'UTAA - **NOGALA Martine**, ASH à Toulouse - **REVIDAT Marie-Hélène**, Infirmière à l'EMPP - **RICAUD Thérèse**, ASH au SMPR - **MENAGER Morgane**, Infirmière à Carreire 2 - **ZYGMUNT Quentin**, Infirmier à Morel - **BOULA DE MAREUIL Charlotte**, Orthophoniste à la Pomme Bleue - **HELEINE Odile Blandine**, Infirmière à l'UISG - **MAGNANT Sylvie**, Adjointe Administrative à la DRHS - **POLOUBINSKI Youri**, Infirmier à Genin.

À CONSULTER SUR L'INTRANET

Retrouvez le rapport d'activité 2020 de l'établissement : [Accueil > Infos Etablissement > Direction Générale](#)

Vous souhaitez vendre votre voiture ? Louer un appartement ? Ou proposer du co-voiturage ? N'hésitez pas à utiliser la rubrique [Petites annonces](#) disponible depuis la page d'accueil de votre intranet.



Centre Hospitalier Charles Perrens



@ch_perrens



ch_charles_perrens



Centre Hospitalier Charles Perrens

(PARENTHÈSE) du CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS - N°3

Direction de rédaction : Thierry BIAIS

Comité de Rédaction : S. CAILLIET-CREPPY - L. CHAGNOUX - M. RODRIGUEZ - F. DEBAIG - R. DUPUY - S. FRANCOIS - S. GARD - L. GEDON-LASSU - S. GONZALEZ - A.-L. GRIFFOUIL - V. GUIGNARD - A. LABORDE - G. LE DENTEC - M.-S. CHAUVIERE - F. PERON - L. SHELDON - A. TCHAMGOUE

Service communication : Romain DUPUY (poste 6781) & Geoffrey LE DENTEC (poste 8033) - com@ch-perrens.fr

Reprographie : Lettre imprimée à 150 exemplaires sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

Prochaine édition : Octobre 2021

